

Le suicide et le salut

Une question fréquemment posée est de savoir si un croyant né de nouveau qui se suicide ira quand même au paradis. La réponse à cette question et à d'autres dépend des données bibliques et de la conception que l'on a de la grâce de Dieu.

Le suicide est-il un péché ?

La Bible enseigne que la vie humaine est sacrée. Le suicide est la suppression d'une vie qui est créée de manière unique, à l'image de Dieu, et qui est un don. Le commandement « Tu ne commettras pas de meurtre » ne précise pas d'objet et peut s'appliquer aussi bien à soi-même qu'à autrui. En principe, le suicide équivaut donc à un meurtre ; on pourrait parler de meurtre de soi. (Donner sa vie pour aider quelqu'un d'autre ne serait pas un suicide – c'est considéré comme l'acte d'amour ultime. Jean 15:13)

Pour le chrétien, le suicide est aussi le fait de prendre une vie qui ne lui appartient pas :

Ne le savez-vous pas ? Votre corps est le temple du Saint-Esprit qui est en vous et que vous avez reçu de Dieu. Vous ne vous appartenez pas à vous-mêmes, car vous avez été rachetés à un grand prix. Rendez donc gloire à Dieu dans votre corps et dans votre esprit, qui appartiennent à Dieu. (1 Cor 6:19-20)

Ce passage concerne le corps physique du chrétien, comme l'indique le contexte, qui traite de l'immoralité sexuelle et du corps.

Le suicide entraîne-t-il une destruction éternelle ?

Certains pensent que 1 Corinthiens 3:16-17 enseigne que le suicide est puni par la destruction éternelle.

Ne savez-vous pas que vous êtes le temple de Dieu et que l'Esprit de Dieu habite en vous ? Si quelqu'un détruit le temple de Dieu, Dieu le détruira, car le temple de Dieu est saint, et c'est ce que vous êtes.

Dans cette optique, le « temple de Dieu » désigne le corps physique, et le mot « détruit » donne à certains l'idée du suicide. Mais une meilleure traduction de ce mot dans la phrase « détruit le temple de Dieu » pourrait être « ruine » ou « corrompt ». De plus, le contexte de ce passage montre que le terme « temple » se réfère à la communauté des croyants qui composent l'église locale, et non au corps humain. L'analogie d'un bâtiment est utilisée pour l'église dans les versets précédents (3:9-10). Le passage est donc un avertissement pour ceux qui essaieraient de ruiner ou de détruire l'église locale – une menace réelle présentée par le problème d'un courant de division à Corinthe (3:3-4). Le châtement de Dieu détruira ou ruinera ces croyants mondains. Il pourrait s'agir de la perte de leurs récompenses (3:15) ou de dommages physiques (5:5), y compris la mort (11:29-30; cf. 1 Jean 5:16). Ce passage ne parle pas du suicide.

Le suicide prouve-t-il que l'on n'a jamais été sauvé ?

Certains diront qu'une personne qui prétend être chrétienne et qui se suicide prouve simplement qu'elle n'a jamais été chrétienne. Mais il n'y a aucune preuve dans la Bible que ceux qui ont cru possèdent quelque chose de moins que la vie éternelle, qui par définition ne peut être perdue. Ce point de vue suppose souvent que tous les chrétiens persévèrent dans la fidélité et l'obéissance jusqu'à la fin de leur vie, mais les preuves bibliques réfutent cela (par exemple, Act 5:1-11; 1 Cor 11:30).

Un croyant peut-il se suicider ?

La Bible montre que les croyants sont capables de péchés terribles, voire de meurtres (p. ex. le roi David). Les croyants peuvent abuser de la grâce de Dieu. Le suicide, bien que terrible, est un autre péché qu'un croyant peut commettre.

Selon la Bible, tous les péchés du croyant sont pardonnés (Col 2:13). C'est pourquoi il n'y a pas de condamnation pour ceux qui sont en Christ (Rom 8:1) et rien ne peut séparer un croyant de l'amour du Christ, même la mort, quelle qu'en soit la cause (Rom 8:35-39).

Que se passe-t-il si une personne meurt sans avoir confessé ses péchés ?

La Bible promet que « Si nous reconnaissons nos péchés, il est fidèle et juste pour nous les pardonner et pour nous purifier de tout mal. » (1 Jean 1:9). Mais un croyant qui se suicide ne peut pas confesser ce péché-là. Pourtant, la vérité est que chaque croyant mourra probablement avec quelques péchés spécifiques non confessés. En outre, 1 Jean 1:9 se rapporte à la communion et à la marche du croyant avec Dieu, et non à la condition d'obtention du salut éternel (cf. 1:3, 6-7). Confesser chaque péché n'est pas une condition du salut éternel. La seule condition est la foi en Christ et son offre de vie éternelle basée sur son œuvre achevée de payer pour nos péchés sur la croix. Les chrétiens peuvent être assurés que lorsqu'ils pèchent, ils ont un Avocat auprès du Père, Jésus-Christ, qui satisfait à la justice de Dieu pour tous nos péchés (1 Jean 2:1-2).

Comment la grâce s'applique-t-elle au suicide ?

Puisque Dieu est omniscient et que, par sa grâce, il pardonne *tous* les péchés, passés, présents et futurs, il n'y a pas de péché qui puisse surprendre Dieu ou lui faire regretter d'avoir sauvé quelqu'un. La Bible enseigne également que là où le péché abonde, la grâce abonde encore davantage (Rom 5:20). Personne ne peut pécher autant qu'il surpasse la grâce de Dieu !

Sachant cela, un chrétien ne devrait jamais présumer de la grâce de Dieu en commettant un quelconque péché, et encore moins en se suicidant. Le suicide est un péché égoïste et grave qui déshonore Dieu, blesse les autres et prive Dieu du service de l'individu sur terre. Tout abus de la grâce de Dieu a ses conséquences – une perte qualitative dans cette vie et aussi dans l'expérience éternelle. Mais cette perte concerne la qualité de la *communion* ou de la jouissance de Dieu, et non la *relation* avec Dieu.

Conclusion

Une vision réaliste de l'humanité admet que les chrétiens peuvent pécher gravement, jusqu'à se suicider. Mais une vision réaliste de la Bible admet que la grâce de Dieu est suffisamment grande pour couvrir même le pire des péchés. Le suicide est un péché grave et tragique, mais Jésus est mort pour de tels péchés. Il ne s'agit en aucun cas d'un encouragement à pécher ou à se suicider, mais plutôt d'une motivation supplémentaire pour adorer et servir un Dieu si gracieux.